NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

Department of Agriculture & Rural Development
Ministère de l'agriculture et de l'aménagement rural

L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE DE CONSOMMATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK UNE ANALYSE DES EXPEDITIONS

Rapport préparé pour le ministère de l'Agriculture
et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick

Par

Michael McCormick
Agent de la recherche et de la planification
Direction de l'expansion du marché
Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du
Nouveau-Brunswick

Août 1984

TABLE DES MATIÈRES

Page

LISTE DES TABLEAUX ii

CONTEXTE 1

OBJECTIFS 2

MÉTHODOLOGIE 3

EXPLICATION DES RÉSULTATS 5

RÉSULTATS
- a) Fréquences 6
- b) Fréquences d'après le volume des expéditions 33
- c) Rejets 41

RÉSUMÉ 46

RECOMMANDATIONS 51

ANNEXES
- a) Commentaires des expéditeurs 52
- b) Questionnaires 62

LISTE DES TABLEAUX

NUMÉRO	TITRE	PAGE
1	BÂTIMENT UTILISÉ POUR L'EMBALLAGE OU L'EXPÉDITION	6
2	DATE DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT	7
3(a)	ANNEXES AU BÂTIMENT	7
3(b)	DATE DE CONSTRUCTION DES ANNEXES	7
4	DIMENSIONS DES DIFFÉRENTES AIRES DU BÂTIMENT	8
5	MATÉRIEL D'EMPAQUETAGE	9
6	RÉPARTITION DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT	10
7(a)	RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LE TYPE D'EMBALLAGE	11
7(b)	VARIATION DES EXPÉDITIONS AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES	12
7(c)	RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LE TYPE D'EMBALLAGE IL Y A TROIS ANS	13
8	RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LE TYPE DE POMME DE TERRE	14
9	RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LA CONDITION DES TUBERCULES	15
10	NOMBRE D'EMBALLAGES PRODUITS SIMULTANÉMENT	16
11	RÉPARTITION MENSUELLE DES EXPÉDITIONS	17
12	RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS PAR CANAL DE DISTRIBUTION	18
13(a)	RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LE MARCHÉ	19
13(b)	VARIATION DANS LA RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES	20

13(c) RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LE MARCHÉ IL Y A TROIS ANS 21

14 EXPÉDITIONS PALETTISÉES VERS LE QUÉBEC ET L'ONTARIO....22

15 EXPÉDITIONS VERS LE QUÉBEC ET L'ONTARIO QUI SERAIENT PALETTISÉES COMPTE TENU D'UN TARIF DE LOCATION DE PALLETTES RAISONNABLE 23

16 INTÉRÊT ENVERS UN SYSTÈME DE LOCATION DE PALETTES 24

17 EXPÉDITIONS MOYENNES AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES 26

18 DÉBIT MAXIMUM DES LIGNES D'EMBALLAGE 27

19 PROPORTION DE REJETS SELON LE TYPE EN 1982-1983 ET 1981-1982 28

20 RÉPARTITION DES REJETS EN 1982-1983 ET 1981-1982 29

21 DESTINATION DES REJETS EN 1982-1983 ET 1981-1982 30

22 ACTIVITÉS DE PROMOTION DES EXPÉDITEURS 31

23 NOMBRE D'EMPLOYÉS, PÉRIODE DE PRODUCTION ET NOMBRE D'ANNÉES D'EXPLOITATION 32

24 APPROVISIONNEMENT TOTAL SELON LA SOURCE 33

25 EXPÉDITIONS TOTALES SELON L'EMBALLAGE 34

26 RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS TOTALES SELON LA VARIÉTÉ ..35

27 RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS TOTALES D'APRÈS LA CONDITION DES TUBERCULES 36

28 RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS TOTALES SELON LE CANAL DE DISTRIBUTION 37

29 EXPÉDITIONS TOTALES AUX DIFFÉRENTS MARCHÉS 38

30 EXPÉDITIONS TOTALES PALETTISÉES VERS LE QUÉBEC ET L'ONTARIO 39

31 EXPÉDITIONS TOTALES VERS LE QUÉBEC ET L'ONTARIO QUI SERAIENT PALETTISÉES COMPTE TENU D'UN TARIF DE LOCATION DE PALLETTES RAISONNABLE.....40

32 RÉPARTITION DES REJETS PAR RAISON 41

33 REJETS PAR VARIÉTÉ ET PAR COMTÉ EN 1982-1983 ET 1981-1982 42

34 REJETS PAR VARIÉTÉ ET PAR MOIS EN 1982-1983 ET 1981-1982 43

35 DESTINATION FINALE DES REJETS EN 1982-1983 ET 1981-1982 44

36 REJETS PAR DESTINATION FINALE ET COMTÉ EN 1982-1983 ET 1981-1982 45

CONTEXTE

Le ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick et l'Association des expéditeurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick manquent de données pour évaluer avec précision l'importance du secteur provincial de l'expédition des pommes de terre de consommation. En effet, les études antérieures se sont concentrées sur l'élaboration de stratégies, la collecte de données financières sur les opérations, l'élaboration de systèmes d'information, le problème des tubercules rejetés au classement, l'essai commercial de nouvelles variétés, la détermination des préférences du consommateur, l'efficacité de la publicité et le reste. Aucun effort véritable n'a été entrepris pour analyser la constitution et la capacité réelle du secteur. Sans de tels renseignements, il est difficile de cerner les problèmes et de trouver les moyens et les occasions pour les résoudre.

Le secteur de la pomme de terre a souffert d'une érosion de la part qu'il détenait sur un grand nombre des marchés traditionnels de la province. Il est à espérer que les résultats de cette étude pourront être comparés aux besoins des marchés afin que l'industrie commence à entreprendre des efforts de développement pour renverser cette tendance.

OBJECTIFS

1. Recueillir des données qui permettront de décrire de façon générale le secteur de l'expédition des pommes de terre de consommation du Nouveau-Brunswick.

2. Déterminer la quantité de tubercules rejetés au moment du classement pour l'expédition et la raison de ces rejets.

3. Voir dans quelle mesure un système de location des palettes serait appuyé.

MÉTHODOLOGIE

Pour obtenir le plus grand nombre de réponses possible, on a procédé de la façon suivante :

1. Chaque questionnaire était accompagné d'une lettre explicative du sous-ministre de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick.

2. Une série de lettres signées par le directeur exécutif de la Division de la commercialisation a été envoyée avec un questionnaire aux expéditeurs qui n'avaient pas répondu au premier.

3. Les expéditeurs ont reçu la promesse que les données resteraient confidentielles et que leur nom n'apparaîtrait pas sur le questionnaire.

4. Un résumé des résultats de l'étude a été offert aux expéditeurs qui ont rempli et retourné le questionnaire.

5. Le questionnaire était accompagné d'une enveloppe-réponse affranchie.

6. On a communiqué directement avec les expéditeurs qui n'avaient pas répondu au questionnaire ou l'avaient mal rempli.

7. Le questionnaire a été soigneusement conçu et testé et on a pris toutes les mesures nécessaires pour réduire au minimum les sources d'erreur possibles.

La première ébauche du questionnaire a été préparée après consultation des employés du Ministère spécialisés en commercialisation et en production et de six expéditeurs. Ces derniers ont participé à un essai préliminaire, puis le questionnaire a été envoyé à toutes les personnes concernées du Ministère pour obtenir les derniers commentaires. Remarques et résultats de l'essai ont été pris en considération au moment de la préparation du questionnaire définitif.

Le questionnaire a été envoyé à 73 personnes dont 43 méritaient vraiment le titre d'expéditeur de pommes de terre de consommation. En tout, 30 personnes (70 %) ont complété et renvoyé le questionnaire.

Le questionnaire a été expédié le 21 juin 1983 et a été suivi par une lettre de rappel le 13 juillet et le 9 août. Un second questionnaire accompagnait la lettre du 9 août. Pendant la semaine du 29 août, on a téléphoné aux expéditeurs qui n'avaient pas répondu à l'enquête, ce qui a permis la récupération de six nouveaux questionnaires. Le dernier questionnaire a été reçu le 19 octobre 1983.

EXPLICATION DES RÉSULTATS

a) Fréquence

Les tableaux 1 à 23 indiquent la somme ou la moyenne des réponses à chaque question du questionnaire. Puisque le secteur se compose surtout de petits expéditeurs, les résultats illustrent mieux ce type d'exploitation que les grandes entreprises. Chaque question est suivie d'un tableau illustrant les résultats obtenus ainsi que d'une brève explication.

b) Fréquence selon le volume

Les tableaux 24 à 31 donnent des renseignements fondés sur le volume réel des expéditions et sont donc plus représentatifs que les tableaux correspondants de la section a).

c) Rejets

Les tableaux 32 à 36 donnent une idée du volume des pommes de terre rejetées au classement et de la raison du rejet.

RÉSULTATS

a) Fréquences

Q.1 Cochez (✓) l'élément suivant qui correspond le mieux au bâtiment qui sert à l'empaquetage ou à l'expédition de vos pommes de terre.

Bâtiment servant uniquement à l'empaquetage _____
Bâtiment(s) servant à l'entreposage et à l'empaquetage _____
Ne possède pas d'installation d'empaquetage _____
Autres (précisez) _____ _____

TABLEAU 1

BÂTIMENT UTILISÉ POUR L'EMBALLAGE OU L'EXPÉDITION

Bâtiment	%
Servant exclusivement à l'emballage	17
Servant à l'entreposage et à l'emballage	80
Seulement en vrac	3
	100 % (N = 30)

Quatre cinquièmes des expéditeurs se servent de leur(s) bâtiment(s) à la fois pour l'entreposage et l'empaquetage.

Les questions deux à quatre étaient réservées aux expéditeurs n'utilisant leurs installations que pour l'emballage. Elles concernaient donc moins d'un cinquième (18 %) des personnes qui ont répondu au questionnaire.

Q.2 En quelle année le bâtiment a-t-il été construit?

TABLEAU 2

DATE DE CONSTRUCTION DU BATIMENT

ANNÉE	%
1983	20
1982	20
1978	20
1972	20
1970	20
	100 % (N = 5)

Q.3(a) Avez-vous fait construire depuis des annexes à ce bâtiment?

TABLEAU 3(a)

ANNEXES AU BATIMENT

RÉPONSE	%
Oui	20
Non	80
	100 % (N = 5)

Q.3(b) Si oui, en quelle(s) année(s)?

TABLEAU 3(b)

DATE DE CONSTRUCTION DES ANNEXES

ANNÉE	%
1981	100
	100 % (N = 1)

Q.4 Cochez la réponse correspondant à la grandeur approximative en pieds carrés de l'aire de réception, l'aire de travail et l'aire d'empilage ou d'entreposage de votre installation d'empaquetage de pommes de terre.

Grandeur approx. en pi^2

_____ Aire de réception
_____ Aire de travail
_____ Aire d'empilage ou d'entreposage

TABLEAU 4

DIMENSIONS DES DIFFÉRENTES AIRES DU BATIMENT
(pieds carrés)

AIRE DE RÉCEPTION	%	
1 000	40	
3 600	20	
4 000	20	
5 000	20	
	100 %	(N = 5)

AIRE DE TRAVAIL	%	
2 000	40	
3 000	20	
3 250	40	
	100 %	(N = 5)

AIRE D'EMPILAGE OU DE STOCKAGE	%	
2 000	20	
2 500	40	
3 250	20	
4 290	20	
	100 %	(N = 5)

Les tableaux deux à quatre révèlent que les bâtiments exclusivement utilisés pour l'emballage sont relativement neufs et comprennent peu ou pas d'annexes. La surface moyenne des aires de réception, de travail et d'empilage et de stockage se situe autour de 3 000 pieds carrés.

Q.5 Cochez ( ) les réponses correspondant aux pièces d'équipement de votre installation d'empaquetage de pommes de terre et indiquez leur âge approximatif.

Équipement	Installé	Âge approx.
Cellule de stockage		
Chariot élévateur		

TABLEAU 5
MATÉRIEL D'EMPAQUETAGE

ÉQUIPEMENT	INSTALLÉ %	ÂGE MOYEN ANNÉES	N
Cellule de stockage	33	4	10
Calibreuse à tablier troué	73	8	22
Calibreuse à rouleaux	43	8	13
Calibreuse photographique	3	1	1
Laveuse	47	5	14
Sécheuse à éponge	37	4	11
Sécheuse à air sous pression	3	2	1
Brosseuse	93	9	28
Égermeuse	20	6	6
Table de classement à courroie	10	5	3
Table de classement à rouleaux	97	8	29
Table pour boîtes de tubercules comptés	33	3	10
Ensacheuse Weigh-O-Matic	33	4	10
Ensacheuse Ag Pak	10	2	3
Ensacheuse à trémie	57	6	17
Chariot élévateur	53	5	16

Pratiquement tous les expéditeurs ont une brosseuse et une table de classement à rouleaux. La moitié aux trois quarts d'entre eux ont un chariot élévateur, une ensacheuse à trémie et une calibreuse à tablier troué. Un très petit nombre d'expéditeurs ont une calibreuse photographique, une sécheuse à air sous pression, une table de classement à courroie ou une ensacheuse Ag Pak.

L'âge moyen du matériel est inférieur à 10 ans. L'équipement le plus populaire a tendance à être le plus ancien tandis que le moins populaire est plus récent.

Q.6 Quel pourcentage de vos stocks provient des sources suivantes?

%	
_____	votre exploitation
_____	autres producteurs
_____	autres expéditeurs
100 %	

TABLEAU 6

RÉPARTITION DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

SOURCE	%
Votre exploitation	61
Autres producteurs	36
Autres expéditeurs	3
	100 % (N = 30)

En moyenne, chaque expéditeur tire 61 % de ses stocks de sa propre exploitation, 36 % d'autres producteurs et 3 % d'autres expéditeurs.

Q.7(a) Quel pourcentage chaque type d'emballage suivant représente-t-il par rapport au total de vos ventes?

%	Type d'emballage
	Boîtes de tubercules comptés
	Autres (précisez) _____

TABLEAU 7(a)

RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LE TYPE D'EMBALLAGE

TYPE D'EMBALLAGE	%
Boîtes de tubercules comptés	9
5 lb, sac de papier	1
10 lb, sac de papier	29
20 lb, sac de papier	12
50 lb, sac de papier	29
5 lb, sac de polyéthylène	3
10 lb, sac de polyéthylène	3
En vrac	10
Autres	6
	100 % (N = 30)

En moyenne, 58 % des expéditions se font à parts égales en sacs de papier de 50 et de 10 livres. Les sacs de papier de 5 livres et les sacs de polyéthylène de 5 et de 10 livres représentent 7 % des expéditions globales.

Q.7(b) Ces proportions ont-elles beaucoup changé au cours des trois dernières années?

Oui _____ Non _____

TABLEAU 7(b)

VARIATION DES EXPÉDITIONS AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

RÉPONSE	%
Ne s'applique pas	17
Oui	10
Non	73
	100 % (N = 30)

Une poignée d'expéditeurs seulement a indiqué que la répartition de leurs expéditions a fortement changé au cours des trois dernières années.

Q.7(c) Si oui, quel pourcentage chaque type d'emballage suivant représentait-il par rapport au total de vos ventes il y a trois ans?

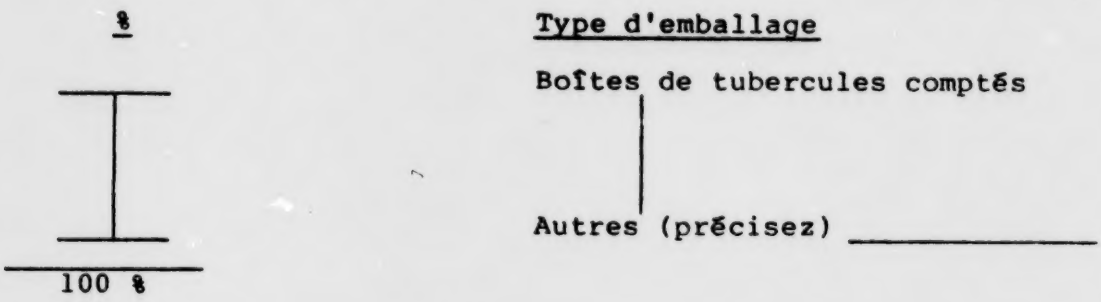

TABLEAU 7(c)

RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LE TYPE D'EMBALLAGE IL Y A TROIS ANS

TYPE D'EMBALLAGE	%
Boîtes de tubercules comptés	5
5 lb, sac de papier	1
10 lb, sac de papier	13
20 lb, sac de papier	10
50 lb, sac de papier	50
5 lb, sac de polyéthylène	0
10 lb, sac de polyéthylène	0
En vrac	23
Autres	19
	100 % (N = 3)

Chez les expéditeurs qui ont noté un changement important dans la ventilation de leurs expéditions, il semble qu'on ait tendance à abandonner les sacs de 50 lb en papier et les "autres" types d'emballage pour les sacs en papier de 10 lb, les boîtes et les sacs de polyéthylène de 5 et de 10 lb.

Lorsqu'on a demandé aux expéditeurs pourquoi la répartition de leurs ventes totales avait changé au cours de la dernière année, ceux-ci ont répondu qu'ils étaient maintenant en mesure de varier leurs emballages davantage à la suite de l'achat de nouvel équipement.

Q.8 Quel pourcentage du total de vos expéditions est normalement composé de chacun des éléments suivants?

%	
_____	blanches rondes
_____	variétés allongées
_____	rouges
100 %	

TABLEAU 8

RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LE TYPE DE POMME DE TERRE

TYPE	%	
Blanches rondes	47	
Tubercules allongés	50	
Rouges	3	
	100 %	(N = 30)

En moyenne, les variétés longues et les blanches rondes représentent à peu près la même proportion des expéditions totales.

Q.9 Quel pourcentage du total de vos expéditions est normalement composé des pommes de terre suivantes?

	%
_____	Lavées
_____	Brossées
_____	Ni lavées ni brossées
	100 %

TABLEAU 9

RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LA CONDITION DES TUBERCULES

CONDITION	%
Lavés	30
Brossés	46
Ni lavés ni brossés	24
	100 % (N = 30)

En moyenne, les expéditions se composent surtout de pommes de terre brossées (46 %). Les pommes de terre lavées et les tubercules ni lavés ni brossés représentaient respectivement 30 % et 24 % des envois.

Q.10 Combien de types d'emballage votre installation d'empaquetage peut-elle produire simultanément?

TABLEAU 10

NOMBRE D'EMBALLAGES PRODUITS SIMULTANÉMENT

NOMBRE	%	
1	40	
2	7	
3	32	
4	7	
5	0	
6	14	
	100 %	(N = 28)

Quatre lignes d'empaquetage sur cinq ne pouvaient produire plus de trois types d'emballage simultanément.

Q.11 Quel pourcentage du total de vos expéditions s'effectue normalement dans chacun des mois suivants?

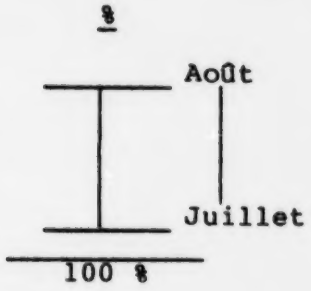

TABLEAU 11

RÉPARTITION MENSUELLE DES EXPÉDITIONS

MOIS	%
Août	3,7
Septembre	4,5
Octobre	7,2
Novembre	9,7
Décembre	8,7
Janvier	9,9
Février	10,7
Mars	14,6
Avril	13,6
Mai	10,7
Juin	5,4
Juillet	1,3
	100,0 % (N = 30)

En moyenne, la moitié des expéditions annuelles survient entre le 1er février et le 31 mai.

Q.12 Quel pourcentage de vos expéditions est destiné aux personnes suivantes ou est effectué par leur intermédiaire?

	%
_____	Courtier
_____	Grossiste
_____	Détaillant
_____	Empaqueteur de finition
_____	Autres expéditeurs
_____	Autres (précisez) _____
	100 %

TABLEAU 12

RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS PAR CANAL DE DISTRIBUTION

CANAL		%
_____	Courtier	35
_____	Grossiste	23
_____	Détaillant	14
_____	Empaqueteur de finition	5
_____	Autres expéditeurs	14
_____	Autres	9
		100 % (N = 30)

En moyenne, 35 % des expéditions se font par l'entremise d'un courtier, 23 % par celle d'un grossiste et 14 % par le biais d'autres expéditeurs ou des détaillants.

Q.13(a) Quel pourcentage de vos expéditions représentent les marchés suivants?

%	
_____	Nouveau-Brunswick
_____	Terre-Neuve
_____	Québec
_____	Ontario
_____	Côte est des États-Unis
_____	Autres (précisez) _____
100 %	

TABLEAU 13(a)

RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LE MARCHÉ

MARCHÉ	%	
Nouveau-Brunswick	21	
Terre-Neuve	5	
Québec	28	
Ontario	9	
Côte est des États-Unis	30	
Autres	7	
	100 %	(N = 30)

En moyenne, la côte est des États-Unis (30 %), le Québec (28 %) et le Nouveau-Brunswick (21 %) sont les principaux marchés visés par les expéditeurs.

Q.13(b) La répartition des pourcentages a-t-elle beaucoup varié au cours des trois dernières années?

Oui _____ Non _____

TABLEAU 13(b)

VARIATION DANS LA RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

RÉPONSE	%	
Oui	16	
Non	84	
	100 %	(N = 25)

Un petit nombre (16 %) d'expéditeurs ont noté un changement dans la répartition de leurs expéditions entre les différents marchés au cours des trois dernières années.

Q.13(c) Dans l'affirmative, quel pourcentage de vos expéditions totales aurait été attribué aux marchés suivants il y a trois ans?

%	
_____	Nouveau-Brunswick
_____	Terre-Neuve
_____	Québec
_____	Ontario
_____	Côte est des États-Unis
_____	Autres (précisez) _____
100 %	

TABLEAU 13(c)

RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS SELON LE MARCHÉ IL Y A TROIS ANS

MARCHÉ	%	
Nouveau-Brunswick	3	
Terre-Neuve	6	
Québec	33	
Ontario	14	
Côte est des États-Unis	30	
Autres	14	
	100 %	(N = 4)

Il semble que les expéditions vers le Nouveau-Brunswick aient gagné sur celles destinées au Québec, à l'Ontario et aux "autres" marchés.

Les raisons données pour expliquer ce changement de marché étaient les suivantes :

- vente par d'autres producteurs de pommes de terre de meilleure qualité et moins chère;
- absence d'un bon système de mise en marché;
- entreprises d'empaquetage plus sophistiquées au Québec et en Ontario;
- changement dans la demande;
- difficultés de paiement à Terre-Neuve;
- marché américain très lucratif en raison du dollar;
- redressement du marché du Nouveau-Brunswick.

Q.14 Quel pourcentage de vos expéditions totales au Québec ou en Ontario est palettisé?

	%
_____	Québec
_____	Ontario

TABLEAU 14

EXPÉDITIONS PALETTISÉES VERS LE QUÉBEC ET L'ONTARIO

MARCHÉ	%	
Québec	59	(N = 26)
Ontario	62	(N = 15)

En moyenne, à peu près 60 % des expéditions vers le Québec et l'Ontario sont palettisées.

Q.15 Quel pourcentage de vos expéditions totales au Québec ou en Ontario pourriez-vous palettiser si vous pouviez louer des palettes à des tarifs raisonnables?

%

_____ Québec
_____ Ontario

TABLEAU 15

EXPÉDITIONS VERS LE QUÉBEC ET L'ONTARIO QUI SERAIENT PALETTISÉES COMPTE TENU D'UN TARIF DE LOCATION DE PALLETTES RAISONNABLE

MARCHÉ	%	
Québec	70	(N = 24)
Ontario	62	(N = 15)

Aucune hausse de la proportion des expéditions déjà palettisées ne serait notable pour l'Ontario. Dans le cas du Québec, cette proportion aurait augmenté de 10 %.

Q.16 Seriez-vous en faveur d'un système de location de palettes?

Oui _____ Non _____

TABLEAU 16

INTÉRÊT ENVERS UN SYSTÈME DE LOCATION DE PALETTES

RÉPONSE	%
Oui	53
Non	47
	100 % (N = 30)

Un peu plus de la moitié des expéditeurs sont en faveur d'un système de location.

Lorsqu'on leur demande pourquoi ils s'intéressent ou non à un tel système, les expéditeurs donnent les raisons suivantes :

- n'aime pas les palettes
- trop cher
- demande très faible, utilisera les siennes au prix coûtant
- cher et n'améliorera pas les expéditions aux États-Unis
- la location serait plus pratique si le tarif était raisonnable
- moins cher que les coûts liés à l'achat et à l'entretien
- plus compliqué à empiler, demande plus de temps

- palettes parfois difficiles à obtenir
- pour satisfaire le client et accélérer la livraison
- on en perd trop, frais additionnels pour les chargements sans palettes
- pas équipé pour utiliser les palettes
- certains clients en veulent, d'autres non
- cela dépend de la demande, si c'est bon marché et si la demande existe
- la demande augmente
- plus facile à livrer, moins de sacs brisés
- contrôle des coûts
- a assez de palettes
- transférer la responsabilité à quelqu'un d'autre
- a obtenu des résultats raisonnables avec les compagnies de transport
- système adéquat comme il est
- les sociétés de transport ont leurs propres systèmes
- les sociétés de transport devraient fournir les palettes et en ajouter le coût à leur tarif fixe si le système est trop dispendieux
- ne fonctionnerait qu'avec la collaboration des expéditeurs et des transporteurs; les transporteurs appliquent des normes de poids aux palettes.

Q.17 Quel est le volume approximatif d'expéditions que votre installation a effectué au cours de chacune des trois dernières saisons d'expédition?

Volume
(cent livres)

_____ 1982-1983
_____ 1981-1982
_____ 1980-1981

TABLEAU 17

EXPÉDITIONS MOYENNES AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

ANNÉE	VOLUME (cent livres)	
1982-1983	82 686	(N = 30)
1981-1982	81 086	(N = 27)
1980-1981	80 165	(N = 23)

Le volume moyen expédié n'a augmenté que légèrement au cours des deux dernières années et se situait à 8 268 600 livres en 1982-1983.

Q.18 Quel est le débit horaire maximum de votre installation d'empaquetage?

_____ cent livres

TABLEAU 18

DÉBIT MAXIMUM DES LIGNES D'EMBALLAGE

122 cent livres (N = 28)

La capacité moyenne maximum de toutes les lignes d'emballage était de 12 200 livres à l'heure.

Q.19 Quel est le poucentage moyen de rejets des variétés blanches rondes, des variétés allongées ou des variétés rouges qui ont été classées à votre installation d'empaquetage cette année et l'année dernière? (Si dans votre cas, certaines catégories ne s'appliquent pas, veuillez laisser les espaces en blanc.)

	Blanches rondes %	Variétés allongées %	Rouges %
1982-1983	_____	_____	_____
1981-1982	_____	_____	_____

TABLEAU 19

PROPORTION DE REJETS SELON LE TYPE EN 1982-1983 ET 1981-1982

ANNÉE	RONDES BLANCHES		VARIÉTÉS ALLONGÉES		ROUGES	
	%	N	%	N	%	N
1982-1983	28	30	46	26	20	5
1981-1982	21	25	24	23	21	8

Le nombre de tubercules rejetés était considérablement plus élevé en 1982-1983 qu'en 1981-1982. Les proportions se situaient en moyenne à 46 % pour les variétés allongées et à 28 % pour les blanches rondes en 1982-1983.

Q.20 Parmi les pommes de terre qui ont été classées à votre installation d'empaquetage en 1982-1983 et en 1981-1982, quel était le pourcentage de rejets parmi les catégories suivantes?

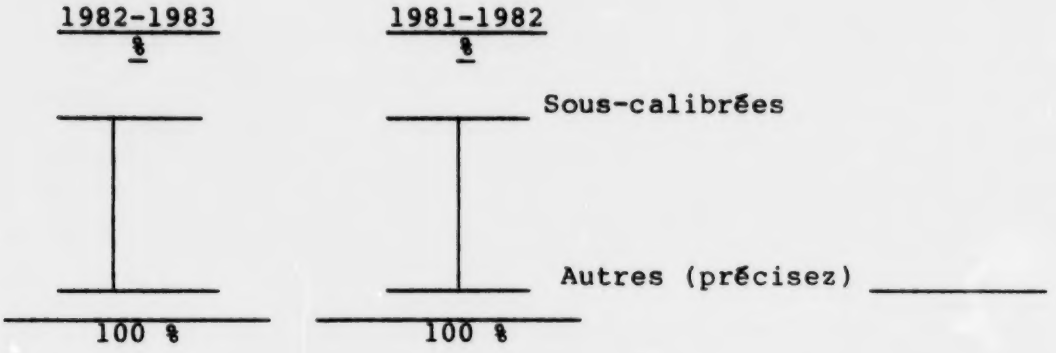

TABLEAU 20

RÉPARTITION DES REJETS EN 1982-1983 ET 1981-1982

	1982-1983 %	1981-1982 %
Sous-calibrées	29	42
Endommagées par les machines	13	16
Brûlées par le soleil	6	6
Endommagées par le gel	1	1
Pourries	4	6
Rugueuses	17	11
Déformées	28	15
Autres	2	3
	100 % (N = 28)	100 % (N = 27)

En moyenne, les rejets étaient surtout constitués de tubercules sous-calibrés (29 %) en 1982-1983 et (42 %) en 1981-1982. Les pommes de terre déformées représentaient 28 % du total en 1982-1983 et 15 % en 1981-1982. Celles abîmées par le soleil et les pommes de terre rugueuses constituaient également une bonne partie du nombre total de rejets au cours de ces deux années.

Q.21 Parmi les rejets de pommes de terre qui ont été classées à votre installation d'empaquetage en 1982-1983 et en 1981-1982, quel était le pourcentage des catégories suivantes?

1982-1983	1981-1982	
%	%	
_____	_____	Jetées
_____	_____	Aliments du bétail
_____	_____	Retournées au producteur
_____	_____	Autres (précisez)_____
100 %	100 %	

TABLEAU 21

DESTINATION DES REJETS EN 1982-1983 ET 1981-1982

DESTINATION	1982-1983 %	1981-1982 %
Jetées	46	40
Aliment du bétail	44	51
Retournées au producteur	9	8
Autres	1	1
	100 % (N = 28)	100 % (N = 27)

En règle générale, on a jeté un peu plus de pommes de terre (46 %) qu'on en a utilisé pour l'alimentation animale (44 %) en 1982-1983.

L'année antérieure, plus de la moitié des pommes de terre rejetées avaient servi à l'alimentation animale (51 %) alors que 40 % avaient été jetées.

Q.22 Veuillez indiquer par un crochet ( ) dans l'espace approprié ci-dessous, le(s) type(s) de promotion que vous entreprenez :

_____ n'entreprend aucune promotion
_____ propre publicité
_____ publicité par coopération
_____ voyages de service après-vente
_____ rabais
_____ autres (précisez) _____

TABLEAU 22

ACTIVITÉS DE PROMOTION DES EXPÉDITEURS

ACTIVITÉS	%	
N'entreprend aucune promotion	20	
Propre publicité	50	
Publicité par coopération	3	
Voyages de service après-vente	53	
Rabais	3	
Autres	13	(N = 30)

En tout, 80 % des expéditeurs faisaient de la promotion d'une manière ou d'une autre. Les voyages de service après-vente et la publicité personnelle sont les types de promotion les plus populaires.

Q.23 Combien de personnes employez-vous à votre installation d'empaquetage ou d'expédition lorsque vous fonctionnez à pleine capacité? _____

Q.24 En moyenne, pendant combien de jours dans l'année exploitez-vous votre installation d'empaquetage ou d'expédition? _____

Q.25 Depuis combien d'années exploitez-vous votre installation d'empaquetage ou d'expédition? _____

TABLEAU 23

NOMBRE D'EMPLOYÉS, PÉRIODE DE PRODUCTION ET NOMBRE D'ANNÉES D'EXPLOITATION

Nombre moyen d'employés	13
Nombre moyen de jours de production	134
Nombre moyen d'années d'exploitation	12

En moyenne, chaque expéditeur utilise 13 personnes, poursuit ses activités pendant 134 jours durant l'année et compte 12 années d'exploitation.

b) Fréquence d'après le volume des expéditions

TABLEAU 24

APPROVISIONNEMENT TOTAL SELON LA SOURCE
(cent livres)

Source	1982-1983 Volume	%	1981-1982 Volume	%	1980-1981 Volume	%
Votre exploitation	851 165	34	633 065	29	568 445	32
Autres producteurs	1 480 447	60	1 409 463	64	1 135 535	63
Autres expéditeurs	148 977	6	146 800	7	89 820	5
TOTAL	2 480 589	100 %	2 189 328	100 %	1 793 800	100 %

La grande majorité des pommes de terre expédiées viennent d'autres producteurs. A peu près le tiers des tubercules sont produits par l'expéditeur et une très petite proportion vient d'un autre expéditeur.

TABLEAU 25

EXPÉDITIONS TOTALES SELON L'EMBALLAGE
(cent livres)

EMBALLAGE	1982-1983 Volume	%	1981-1982 Volume	%	1980-1981 Volume	%
Boîtes de tubercules comptés	375 345	15	256 975	12	172 625	10
5 lb, sac de papier	11 699	1	7 940	0	5 150	0
10 lb, sac de papier	815 568	33	735 902	34	636 670	35
20 lb, sac de papier	273 493	11	253 944	12	235 200	13
50 lb, sac de papier	449 259	18	437 079	20	334 495	19
5 lb, sac de polyéthylène	118 988	5	78 063	3	56 965	3
10 lb, sac de polyéthylène	107 642	4	74 595	3	50 000	3
En vrac	267 325	11	304 094	14	261 945	15
Autres	59 621	2	39 086	2	39 100	2
	1 478 940	100 %	2 187 678	100 %	1 792 150	100 %

Le tiers environ des pommes de terre est expédié en sacs de papier de 10 lb. Les sacs de papier de 50 lb représentaient 18 % des expéditions comparativement à 15 % pour les boîtes. Il semble qu'il y ait une légère tendance à abandonner les sacs de papier et l'expédition en vrac pour les sacs de polyéthylène et les boîtes.

TABLEAU 26

RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS TOTALES SELON LA VARIÉTÉ
(cent livres)

TYPE	1982-1983 Volume	%	1981-1982 Volume	%	1980-1981 Volume	%
Blanches rondes	1 003 109	40	983 594	45	813 580	45
Variétés allongées	1 440 176	58	1 191 212	54	964 090	54
Rouges	37 304	2	14 521	1	16 130	1
	2 480 589	100 %	2 189 327	100 %	1 793 800	100 %

En 1982-1983, les variétés allongées représentaient 58 % des expéditions totales, comparativement à 40 % pour les blanches rondes et à un très petit pourcentage pour les rouges. La proportion des variétés allongées semble avoir augmenté au cours des deux dernières années.

TABLEAU 27

RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS TOTALES D'APRÈS LA CONDITION DES TUBERCULES
(cent livres)

TYPE	1982-1983 Volume	%	1981-1982 Volume	%	1980-1981 Volume	%
Lavés	1 180 784	48	893 390	41	668 150	37
Brossés	948 059	38	979 763	45	886 120	49
Ni lavés ni brossés	351 746	14	316 175	14	239 530	14
	2 480 589	100 %	2 189 328	100 %	1 793 800	100 %

Près de la moitié des pommes de terre expédiées en 1982-1983 étaient lavées. Les pommes de terre brossées représentaient un peu moins de 40 % du total et les autres, 14 %. On semble assister à une nette tendance vers l'abandon des pommes de terre brossées pour les tubercules lavés.

TABLEAU 28

RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS TOTALES SELON LE CANAL DE DISTRIBUTION
(cent livres)

	1982-1983		1981-1982		1980-1981	
CANAL	Volume	%	Volume	%	Volume	%
Courtier	1 178 753	48	1 325 512	61	1 077 625	60
Grossiste	621 919	25	387 691	18	298 960	17
Détaillant	179 276	7	115 655	5	114 725	6
Empaqueteur de finition	169 575	7	166 417	8	165 600	9
Autres expéditeurs	101 925	4	74 535	3	50 690	3
Vente directe	219 079	9	113 697	5	82 000	5
Semences	3 117	0	2 970	0	3 000	0
TOTAL	2 473 644	100 %	2 186 477	100 %	1 792 600	100 %

La majeure partie des pommes de terre étaient expédiées par l'entremise d'un courtier au cours des trois années à l'étude. En 1982-1983, les grossistes servaient de principal canal de distribution pour environ le quart des expéditions. Il semble qu'on commence à abandonner les courtiers pour traiter plutôt avec les grossistes.

TABLEAU 29

EXPÉDITIONS TOTALES AUX DIFFÉRENTS MARCHÉS
(cent livres)

MARCHÉ	1982-1983 Volume	%	1981-1982 Volume	%	1980-1981 Volume	%
Nouveau-Brunswick	296 213	12	230 131	11	209 925	12
Terre-Neuve	76 481	3	59 039	3	44 400	2
Québec	676 444	27	631 088	29	611 160	34
Ontario	263 087	11	211 784	10	196 110	11
Côte est des États-Unis	1 098 461	44	1 018 060	46	694 955	39
Autres	69 903	3	39 225	1	37 250	2
TOTAL	2 480 589	100 %	2 189 327	100 %	1 793 800	100 %

La côte est des États-Unis s'approprie la plus forte proportion des expéditions. Le second marché en importance est le Québec, suivi par le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. La tendance semble être d'abandonner le Québec pour la côte est des États-Unis.

TABLEAU 30

EXPÉDITIONS PALETTISÉES TOTALES VERS LE QUÉBEC ET L'ONTARIO
(cent livres)

MARCHÉ	1982-1983 Volume pall.	1982-1983 Exp. totales	1982-1983 %	1981-1982 Volume pall.	1981-1982 Exp. totales	1981-1982 %	1980-1981 Volume pall.	1980-1981 Exp. totales	1980-1981 %
Québec	513 093	676 444	76	448 349	631 088	71	424 107	611 160	69
Ontario	202 257	263 087	77	160 135	211 784	76	151 955	196 110	77

A peu près les trois quarts des pommes de terre expédiées au Québec et en Ontario étaient palletisées. Sur les trois ans à l'étude, cette proportion n'a pratiquement pas changé pour l'Ontario, mais s'est légèrement accrue pour le Québec.

TABLEAU 31

EXPÉDITIONS TOTALES VERS LE QUÉBEC ET L'ONTARIO QUI SERAIENT PALETTISÉES COMPTE TENU D'UN TARIF DE LOCATION DE PALLETTES RAISONNABLE
(cent livres)

	1982-1983			1981-1982			1980-1981		
MARCHÉ	Volume qui serait pall.	Exp. totales	%	Volume qui serait pall.	Exp. totales	%	Volume qui serait pall.	Exp. totales	%
Québec	480 186	676 444	71	430 434	631 088	68	425 567	611 160	70
Ontario	198 107	263 087	75	170 385	211 784	80	171 640	196 110	88

Apparemment, il n'y aurait pas d'augmentation du volume de pommes de terre palettisées expédiées au Québec ou en Ontario compte tenu de frais de location de pallettes raisonnables.

c) Rejets

TABLEAU 32

RÉPARTITION DES REJETS PAR RAISON
(cent livres)

RAISON	Vol.	%	Vol.	%
Sous-calibrées	404 115	25	225 689	35
Endommagées par les machines	259 573	16	156 119	25
Brûlées par le soleil	94 190	6	38 231	6
Endommagées par le gel	17 187	1	5 612	1
Pourries	53 224	3	38 091	6
Rugueuses	334 552	20	57 616	9
Déformées	461 904	28	98 876	16
Coeur creux	19 406	1	11 657	2
Tavures	-	0	1 920	0
	1 644 151	100 %	633 811	100 %

En 1982-1983, les pommes de terre déformées et les tubercules rugueux représentaient près de la moitié du volume total des rejets. Ces résultats peuvent être attribués aux conditions de croissance pendant l'année. En 1981-1982, année plus "normale", les tubercules sous-calibrés représentaient le plus grand nombre de rejets (35 %) suivis par les pommes de terre abîmées par les machines (25 %) et les tubercules déformés (16 %).

TABLEAU 33

REJETS PAR VARIÉTÉ ET PAR COMTÉ EN 1982-1983 ET 1981-1982
(cent livres)

Comté	Blanches rondes		Variétés allongées		Rouges		Total	
	1982-1983	1981-1982	1982-1983	1981-1982	1982-1983	1981-1982	1982-1983	1981-1982
Bright	3 562	1 398	390	371	130	124	4 082	1 893
Brighton	86 571	54 438	503 450	134 000	-	-	590 021	188 438
Clair	16 500	8 750	-	-	-	-	16 500	8 750
Denmark	25 042	19 375	46 292	33 929	-	-	71 334	53 304
Drummond	140 342	69 589	207 000	39 072	-	-	347 342	108 661
Dundas	2 042	1 795	5 775	1 783	-	-	7 817	3 578
Gordon	8 400	6 743	4 026	3 196	423	391	12 849	10 330
Grand-Sault	4 396	-	37 410	-	2 976	-	44 782	-
Kent	NSP*	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP
Peel	1 059	533	7 364	1 800	-	-	8 423	2 333
Perth	4 051	3 270	36 969	8 752	-	-	41 020	12 022
Shediac	5 992	6 617	-	-	-	-	5 992	6 617
St-Léonard	32 225	26 278	33 925	10 440	1 272	5 491	67 422	42 209
Wakefield	10 833	2 287	109 079	13 460	-	-	119 912	15 747
Wicklow	3 429	-	88 000	-	-	-	91 429	-
Wilmot	50 000	21 429	139 286	21 429	-	-	189 286	42 858
Woodstock	1 667	1 667	318 000	177 593	-	-	319 667	179 260
TOTAL	396 111	224 169	1 536 966	445 825	4 801	6 006	1 937 878	676 000

*NSP - Ne sait pas.

Le volume total de tubercules rejetés en 1982-1983 (193 787 000 livres) était pratiquement le triple de celui enregistré en 1981-1982 (67 600 000 livres) principalement en raison des mauvaises conditions de croissance. En 1981-1982, les comtés de Brighton, Woodstock et Drummond regroupaient 70 % du volume total des rejets. En 1982-1983, ceux de Brighton, Drummond, Woodstock et Wilmot regroupaient 75 % des rejets.

TABLEAU 34

REJETS PAR VARIÉTÉ ET PAR MOIS EN 1982-1983 ET 1981-1982
(cent livres)

Mois	Blanches rondes		Variétés allongées		Rouges		Total	
	1982-1983	1981-1982	1982-1983	1981-1982	1982-1983	1981-1982	1982-1983	1981-1982
Août	8 499	4 627	39 184	7 931	10	10	47 693	12 568
Septembre	10 031	4 801	83 088	17 437	5	5	93 124	22 243
Octobre	21 381	13 195	132 780	37 994	323	889	154 484	52 078
Novembre	35 940	19 787	159 066	46 459	812	632	195 818	66 878
Décembre	38 481	21 022	166 987	47 859	431	555	205 899	69 436
Janvier	50 879	28 314	149 317	48 183	282	555	200 478	77 052
Février	44 400	25 557	143 942	45 432	322	592	188 664	71 581
Mars	54 339	30 375	202 360	52 270	890	682	257 589	83 327
Avril	55 515	30 679	218 576	57 379	960	689	275 051	88 747
Mai	45 429	28 471	141 883	56 059	600	869	187 912	85 399
Juin	29 307	16 534	86 599	28 484	161	523	116 067	45 541
Juillet	1 910	807	13 184	338	5	5	15 099	1 151
TOTAL	396 111	224 169	1 536 966	445 825	4 801	6 006	1 937 878	676 000

Le tableau 34 donne la ventilation des blanches rondes, des variétés allongées et des rouges rejetées par mois en 1981-1982 et 1982-1983. La première année, le volume de rejets a fluctué entre 115 100 livres en juillet et 8 874 700 livres en avril. L'année suivante, il a varié entre 1 509 900 livres en juillet et 27 505 100 livres en avril.

TABLEAU 35

DESTINATION FINALE DES REJETS EN 1982-1983 ET 1981-1982
(cent livres)

DESTINATION FINALE	Blanches rondes		Variétés allongées		Rouges		Total			
	1982-1983	1981-1982	1982-1983	1981-1982	1982-1983	1981-1982	1982-1983	%	1981-1982	%
Jetées	204 904	113 383	561 382	73 927	3 433	5 116	769 719	40	192 426	28
Aliments du bétail	122 777	90 604	756 672	341 395	1 368	890	880 817	45	432 889	64
Retournées au producteur	67 230	18 544	217 756	28 935	-	-	284 986	15	47 479	7
Autres	1 200	1 638	386	1 568	-	-	1 586	0	3 206	1
TOTAL	396 111	224 169	1 536 196	445 825	4 801	6 006	1 937 108	100	676 000	100

Le tableau 35 révèle la quantité de rejets selon l'utilisation finale (jetée, alimentation animale, retournée au producteur ou utilisée à d'autres fins). En 1982-1983, 45 % des pommes de terre rejetées ont servi à l'alimentation animale, alors que 40 % ont été jetées. L'année antérieure, 64 % avaient été utilisées comme aliment du bétail et 28 % avaient été jetées.

TABLEAU 36

REJETS PAR DESTINATION FINALE ET COMTÉ EN 1982-1983 ET 1981-1982
(cent livres)

COMTÉ	JETÉES				ALIMENTATION ANIMALE				RETOURNÉES AU PRODUCTEUR			
	1982-1983	%	1981-1982	%	1982-1983	%	1981-1982	%	1982-1983	%	1981-1982	%
Bright	-	-	-	-	4 083	0,5	1 893	0,4	-	-	-	-
Brighton	199 429	25,9	4 219	2,2	386 253	43,9	182 109	42,1	4 340	1,5	2 109	4,4
Clair	16 500	2,1	8 750	4,5	-	-	-	-	-	-	-	-
Denmark	35 912	4,7	21 068	10,9	4 946	0,6	5 149	1,2	30 476	10,7	25 565	53,9
Drummond	249 726	32,4	76 914	40,0	78 092	8,8	25 398	5,9	19 523	6,9	6 350	13,4
Dundas	781	0,1	358	0,2	7 036	0,8	3 221	0,7	-	-	-	-
Gordon	2 643	0,3	2 808	1,5	8 621	1,0	5 838	1,3	-	-	-	-
Grand-Sault	42 095	5,5	-	-	2 688	0,3	-	-	-	-	-	-
Kent	NSP*	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP
Peel	421	0,1	117	0,0	8 001	0,9	2 217	0,5	-	-	-	-
Perth	20 863	2,7	3 320	1,7	20 156	2,3	8 702	2,0	-	-	-	-
Shediac	719	0,1	1 191	0,6	5 273	0,6	5 426	1,3	-	-	-	-
St-Léonard	63 242	8,2	38 822	20,2	4 179	0,5	3 388	0,8	-	-	-	-
Wakefield	10 762	1,4	573	0,3	55 341	6,3	6 005	1,4	53 808	18,9	9 169	19,3
Wicklow	82 286	10,7	-	-	9 143	1,0	-	-	-	-	-	-
Wilmot	18 929	2,5	34 286	17,9	18 929	2,1	4 286	1,0	151 429	53,1	4 286	9,0
Woodstock	25 411	3,3	-	-	268 077	30,4	179 257	41,4	25 410	8,9	-	-
TOTAL	769 719	100,0 %	192 426	100,0 %	880 817	100,0 %	432 889	100,0 %	284 986	100,0 %	47 479	100,0 %

*NSP - Ne sait pas.

En 1982-1983, pratiquement 60 % des tubercules rejetés venaient des comtés de Drummond et de Brighton. Les comtés de Brighton et de Woodstock avaient utilisé 75 % des pommes de terre rejetées pour l'alimentation animale, alors que ceux de Wilmot et de Wakefield en avaient retourné la même proportion au producteur. En 1981-1982, plus de 75 % des pommes de terre rejetées qui ont été jetées provenaient des comtés de Drummond, de St-Léonard et de Wilmot. Les comtés de Brighton et de Woodstock avaient utilisé plus de 80 % des pommes de terre rejetées pour l'alimentation animale alors que ceux de Denmark et de Wakefield en avaient retourné pratiquement 75 % au producteur.

SYNTHÈSE

L'analyse des données révèle que le secteur de l'expédition des pommes de terre de consommation du Nouveau-Brunswick évolue lentement. Quelle que soit la raison à l'origine de cette évolution, il est évident qu'elle se caractérise par l'émergence de deux types très différents d'entreprise. Selon l'optique choisie, le premier type pourrait être décrit comme l'entreprise moderne de taille moyenne et le second comme l'ancienne petite exploitation. L'entreprise moderne se caractérise, dans de nombreux cas, par des installations d'empaquetage construites conjointement par plusieurs producteurs qui les approvisionnent. La petite entreprise plus ancienne est celle des producteurs-expéditeurs ou des familles rurales qui, très souvent, gardent et emballent leurs pommes de terre dans le même bâtiment. La majorité des expéditeurs de pommes de terre de consommation du Nouveau-Brunswick font partie de la deuxième catégorie.

En ce qui concerne le matériel utilisé, il semble que très peu d'expéditeurs aient l'équipement nécessaire pour préparer plusieurs emballages à la fois. Certains ont commencé à agrandir leurs installations en y ajoutant des cellules de stockage, des laveuses, des tables pour boîtes de tubercules comptés ou des ensacheuses Weigh-O-Matic et Ag Pak, sans doute pour répondre aux changements dans la demande et dans la concurrence.

Les emballeurs dépendent fortement des producteurs qui ne font pas partie de l'entreprise pour l'approvisionnement. Certains expéditeurs ont indiqué qu'il est de plus en plus difficile de trouver une source d'approvisionnement stable. La solution partielle au problème pourrait se trouver dans le regroupement d'un certain nombre d'expéditeurs en vue de satisfaire un marché donné, mais on n'a guère exploité cette possibilité jusqu'à présent.

La composition des expéditions semble avoir légèrement changé au cours des trois années sur lesquelles a porté l'étude et les sacs de papier paraissent perdre du terrain au profit des boîtes et des sacs de polyéthylène. La proportion de pommes de terre vendues en vrac semble également diminuer. Les pommes de terre vendues dans des sacs de papier constituent toutefois encore la majeure partie des expéditions, les formats les plus populaires étant les sacs de 10 lb, puis ceux de 50 et de 20 lb.

On note également une tendance à abandonner les blanches rondes pour les variétés allongées. Cette tendance, comme les nombreuses autres qu'a révélées le rapport, résulte probablement de l'avènement des entreprises modernes de taille moyenne.

La proportion des expéditions totales représentée par les pommes de terre lavées a sensiblement augmenté alors que l'importance des pommes de terre brossées a diminué d'autant au cours des trois années. Ainsi, pratiquement la moitié des expéditions de 1982-1983 étaient faites de tubercules lavés.

Le plus gros changement survenu au niveau des canaux de distribution a été le passage du courtier au grossiste. Environ la moitié de toutes les expéditions continue toutefois de passer par un courtier. En outre, on a remarqué une légère hausse des expéditions destinées directement à l'acheteur final.

Au cours des trois années de l'étude, la côte est des États-Unis est devenue le principal marché du Nouveau-Brunswick alors qu'on assistait à une réduction des envois au Québec. Les raisons de ce changement comprennent : la valeur du dollar américain, la plus grande autonomie du Québec, l'augmentation du nombre d'expéditions de l'Ile-du-Prince-Édouard vers le Québec, une hausse du nombre d'entreprises à capacité accrue et à emballages plus diversifiés pour répondre aux commandes de gros volume et en général, l'opinion de piètre qualité que certains acheteurs du Québec ont à l'égard des pommes de terre du Nouveau-Brunswick.

L'Association des expéditeurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick avait demandé qu'on essaie de déterminer l'appui que recevrait un système de location de palettes. L'étude s'est avérée l'instrument idéal pour obtenir ce renseignement. Dans l'ensemble, l'opinion est partagée, légèrement plus de la moitié des expéditeurs étant en faveur d'un tel système. On n'a noté aucune différence sensible dans l'appui à l'éventuel système selon la taille de l'entreprise.

Les renseignements sur les rejets ont révélé deux situations très différentes. Ainsi, le nombre de rejets était sensiblement plus élevé en 1982-1983 qu'en 1981-1982 principalement en raison des conditions météorologiques. La proportion de pommes de terre rugueuses et déformées était aussi sensiblement plus importante. Il faudrait développer un marché viable pour les tubercules rejetés en raison de leur calibre ou de leur forme pour atténuer ce problème. Pour l'instant, les règlements d'inspection interdisent l'expédition vers quelques marchés de certaines pommes de terre qui n'ont pas été classées nº1. L'élimination de ces restrictions pourrait atténuer le problème.

Une forte partie du volume total de tubercules rejetés au classement venait des comtés de Brighton, de Drummond et de Woodstock. Bien sûr, cette situation résulte de la quantité des pommes de terre qu'on y classe et emballe. En outre, la situation peut changer considérablement d'une année à l'autre selon le nombre d'entreprises qui ouvrent ou ferment leurs portes ou réduisent leurs activités et la proportion de tubercules rejetés.

Les mois de l'année où se concentrent les rejets dépendent de l'importance des expéditions, de la demande, de l'offre, des prix, du temps que les tubercules ont été stockés avant le classement, des conditions climatiques, et autres facteurs. Puisque la majeure partie des expéditions survient entre janvier et mai et que le volume de rejets est habituellement plus élevé à cette époque, il est normal que le nombre de rejets atteigne un sommet à cette période de l'année.

Les tubercules rejetés servent surtout à l'alimentation animale ou sont jetés. La quantité utilisée comme aliment du bétail a diminué entre 1980-1982 et 1982-1983, sans doute en raison du volume accru de rejets et de la quantité plus importante de ceux dont on s'est débarrassé. Un nombre sensible de tubercules rejetés au classement trouverait un meilleur usage s'il existait une alternative viable. Des efforts dans ce sens devraient surtout être déployés dans les comtés de Drummond, Brighton, Wicklow, St-Léonard et Wilmot.

RECOMMANDATIONS

Il est difficile d'analyser les résultats de l'enquête sans les comparer à la situation qui prévaut dans les régions concurrentes ou à la demande du marché. Pour maximiser l'utilité des renseignements recueillis lors de l'étude, on recommande en particulier :

1. de recueillir des données similaires sur le secteur des pommes de terre de consommation dans les régions concurrentes;
2. de préciser la demande du marché.

Seulement quand on aura obtenu ces renseignements, une analyse plus approfondie du secteur de l'expédition des pommes de terre de consommation du Nouveau-Brunswick sera-t-elle possible.

Advenant le cas où l'on procéderait à une telle analyse, les données de la présente enquête ont été introduites sur ordinateur. Des renseignements plus précis et plus détaillés pourront être fournis dans les domaines suivants :

- Nombre d'expéditeurs selon le volume des expéditions, la capacité, le nombre d'employés, la période d'activité dans l'année, le nombre d'années en opération, etc.

- Taille des entreprises selon le marché, le canal de distribution, la proportion de pommes de terre lavées, brossées ou ni lavées ni brossées, etc.

ANNEXE A

COMMENTAIRES DES EXPÉDITEURS

COMMENTAIRES DES EXPÉDITEURS

- Nous avons besoin d'un débouché pour les pommes de terre rejetées au classement, trop farineuses, etc.

- J'aurais aimé trouver des questions sur le système de mise en marché. A mon avis, là se trouve le coeur du problème. Je suggérerais au gouvernement d'envisager sérieusement le plan proposé par le Syndicat national des cultivateurs qui comprend :

  a. un organisme de vente unique
  b. l'égalité quant aux possibilités de livraison
  c. des prix communs.

  Je crois que ce plan est la seule façon de sauver le secteur de la pomme de terre. Merci de m'avoir donné l'occasion de faire ces commentaires.

- 1. Il faudrait éliminer les expéditions de pommes de terre en vrac aux empaqueteurs de finition des autres provinces.
  2. Les inspections devraient suivre un modèle uniforme.
  3. Les variétés allongées devraient être classées comme aux États-Unis.
  4. Il faudrait accorder un meilleur appui aux empaqueteurs qualifiés sur le plan de l'équipement.

- Nous avons besoin d'une usine qui pourrait absorber les pommes de terre qui ne sont pas mises en marché ou les excédents. On éviterait ainsi les risques de contamination qu'entraîne l'élimination pure et simple des pommes de terre rejetées.

- Avoir l'argent, nous construirions un nouvel entrepôt car l'ancien remonte à 1944. Les machines sont désuètes.

- Avant tout, il faut savoir quoi faire avec les rejets des emballeurs. Ensuite, il faut chercher comment concurrencer les producteurs de l'Ile-du-Prince-Édouard quand le marché est faible car ceux-ci continuent d'effectuer leurs livraisons en dépôt, peu importe ce que dit l'office de commercialisation. Ils jouissent aussi d'un avantage sur le transport quand le produit est expédié outre-mer. Quand les pommes de terre sont destinées au Haut Canada, le tarif est à peu près le même que celui de Grand-Sault. Je pense qu'il y a trop de producteurs/expéditeurs. Au lieu de travailler pour nous, les inspecteurs fédéraux en sont rendus à nous dire quand nous pouvons charger les pommes de terre.

- 1. Les producteurs devraient apprendre comment moins meurtrir les pommes de terre.
  2. Les expéditeurs devraient aller sur le marché pour voir comment les pommes de terre sont déchargées et constater l'importance d'un bon emballage.
  3. Les remorques utilisées pour véhiculer les pommes de terre devraient être peintes de façon attrayante pour promouvoir le produit du Nouveau-Brunswick.

4. Il faudrait créer une catégorie supérieure dotée d'un emballage de classe et la promouvoir de la même manière que les compagnies qui fabriquent des boissons gazeuses, du dentifrice, etc. Cela se ferait à petite échelle, mais on pourrait obtenir beaucoup en utilisant de façon judicieuse le budget de l'Office de commercialisation du Nouveau-Brunswick.

- 1. Il est essentiel de protéger le marché des semences et de faciliter une élimination uniforme des rejets grâce à une amidonnerie.
  2. On devrait prévoir une aide pour le transport terrestre en vue de l'exportation ou de l'envoi outre-mer.
  3. Il faudrait protéger les producteurs et les expéditeurs de la faillite dans une certaine mesure.
  4. Le MEER devrait avoir moins à dire dans la construction des grandes installations d'empaquetage.

- Nous exploitons une entreprise familiale et écoulons toute notre récolte, la plupart du temps par petits lots. Nous vendons les pommes de terre de semence aux maraîchers et en petits paquets aux jardiniers amateurs. Nous cherchons à offrir un emballage qui plaira à l'acheteur. Quand nous recevons des plaintes, nous les examinons en personne. Nous produisons les variétés que préfèrent les consommateurs comme Green Mountain, Fundy, Keswick, Norland, Warba, Jemseg et Kennebec.

- Il faudra nettement repenser le système de mise en marché pour que l'industrie de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick survive. Récemment de passage dans une grande ville, je me suis arrêté à l'étalage de fruits et de légumes de quelques épiceries et marchés pour observer le comportement des acheteurs de pommes de terre. Les magasins vendaient des pommes de terre en vrac, en sacs, enveloppées dans du papier d'aluminium et des pommes de terre en vrac à cuire au four. Bien que les prix varient de 1,39 $ pour un sac de 10 lb de pommes de terre du Nouveau-Brunswick à 2,39 $ pour un sac du même poids venant d'une autre province et de 0,39 $ la livre en vrac à 0,99 $ la livre pour trois pommes de terre à cuire au four enveloppées d'aluminium, 95 % des femmes achetaient des pommes de terre en vrac et celles à cuire au four même si le prix était plus élevé. Le prix n'est donc pas un obstacle.

- Je ne pense pas que des installations centrales de classement constituent la solution à long terme à l'érosion du marché du Nouveau-Brunswick. Notre industrie recourait à un système central d'expédition il y a 20 ans avant que le gouvernement préconise le classement à la ferme. Aujourd'hui, beaucoup de producteurs/expéditeurs exploitent ce type d'entreprise. Charger et transporter des pommes de terre d'un hangar à un entrepôt central ne ferait qu'accroître le nombre de meurtrissures et les risques d'exposition au froid ce qui réduirait la qualité du produit et diminuerait les recettes des producteurs en accroissant le nombre de rejets. Beaucoup de producteurs-

expéditeurs emballent un produit d'excellente qualité et ont de nombreuses années d'expérience derrière eux. Je pense que si l'on tirait un revenu adéquat du nombre supplémentaire de rejets que pourraient mettre en marché les producteurs-expéditeurs, ceux-ci commercialiseraient un produit de qualité supérieure comme le font actuellement les centres de classement aux dépens du producteur qui n'est payé que pour les pommes de terre ensachées. En vendant un produit de qualité supérieure sur le marché, le Nouveau-Brunswick retrouverait sa juste place sur le marché. Je suggère que l'État construise et mette à la disposition de l'industrie provinciale une usine de déshydratation (purée instantanée) pour assurer l'utilisation des rejets et du nombre accru de pommes de terre déclassées. Compte tenu de l'argent que l'État réserve à l'aide alimentaire dans le monde, Ottawa pourrait acheter des flocons de pommes de terre du Nouveau-Brunswick et s'en servir au même titre. Toute l'industrie profiterait de ventes accrues et d'une meilleure qualité (tant des semences que des pommes de terre de consommation) pour les tubercules produits dans la province.

- Je dois absolument changer ma méthode d'emballage. Les documents que je vous ai déjà envoyés l'indiquaient clairement.

- Je n'emploie personne. J'achète les pommes de terre tout emballées d'agriculteurs qui ont leurs propres employés.

L'acheteur devrait payer les frais de main-d'oeuvre au producteur puis être remboursé par une subvention du gouvernement.

- La fluctuation des prix soulève de nombreux problèmes. Cette enquête est vraiment nécessaire pour les grandes entreprises d'empaquetage. Je pense qu'un programme d'aide nous aiderait beaucoup si l'argent était utilisé à bon escient. Peut-être arriverions-nous même à récupérer une partie du marché perdu. Au Québec, par exemple, où un certain nombre de grosses entreprises ont vu le jour grâce à des programmes de soutien couvrant jusqu'à 75 % du coût des bâtiments et du matériel. Ce genre de programme est nécessaire car beaucoup d'agriculteurs éprouvent des difficultés financières avec les banques. Les producteurs voudraient obtenir de l'argent plus tôt que nous ne pouvons le leur donner.

- Cette enquête ne résoudra pas nos problèmes. Si la solution existait, on serait déjà en train de l'appliquer.

- L'industrie de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick est dans de mauvais draps et si tout le monde semble savoir où se trouve le problème, personne ne veut chercher de solution. Cela dure depuis 75 ans. J'ai pour ma part consacré mes idées, mes efforts, mon temps et mon argent à l'industrie pour n'obtenir que des résultats très désappointants.

- Je ne suis absolument pas d'accord sur le fait que les prix des pommes de terre soient fixés au début de la campagne. L'an dernier, on aurait pu expédier des pommes de terre plus tôt, à un prix supérieur à celui obtenu à n'importe quel autre moment de 1982-1983.

- Un programme d'aide pour la petite entreprise serait très bien venu. Il faut encourager les producteurs et les expéditeurs à emballer les pommes de terre dans la province. Nous aurions ainsi un meilleur contrôle sur le marché.

- Nous ne fonctionnons plus qu'à 30 % de notre capacité en raison de l'extraordinaire augmentation du nombre d'entreprises d'emballage. La situation est telle que les expéditeurs du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Édouard s'attaquent à tous les marchés. Les postes d'emballage ont été construits en trop grand nombre consécutivement aux subventions fournies au cours des dernières années par le MEER et la province, pour le développement des marchés, etc.

- A l'heure actuelle, le secteur de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick se caractérise par un trop grand nombre d'entreprises d'empaquetage, sans source connue d'approvisionnement. On cultive la Russett Burbank principalement pour la transformation. Même si le gouvernement fédéral est d'accord sur le fait que la seule solution serait de cultiver la

Belrus, on a arrêté d'homologuer cette variété pour le Nouveau-Brunswick. A ma connaissance, il s'agit de la seule variété allongée qui ait réussi à percer et pourrait garder sa part du marché sans aide permanente du gouvernement ni étouffement du marché dans l'avenir.

- En tant que producteur et expéditeur, la qualité moyenne inférieure des tubercules du Nouveau-Brunswick a un effet certain sur le prix que j'obtiens pour mon produit. Nous avons une bonne terre, sans pierres, surtout sablonneuse. C'est pourquoi nous emballons une pomme de terre de haute qualité, mais le battage publicitaire fait autour des tubercules lavés (avec facilité car ils poussent dans un sol riche) nous a confronté à d'autres dépenses et à un produit qui doit être écoulé à un prix inférieur aux coûts de production.

- J'ai assisté à un grand nombre de réunions et indiqué à maintes reprises aux représentants des autorités que la meilleure façon d'aider le secteur consisterait à trouver un marché où l'on pourrait vendre les rejets à un prix décent. Ainsi, on n'hésiterait pas tant à écarter les pommes de terre sous-classées ou déformées et on introduirait de meilleurs paquets de pommes de terre n° 1 sur le marché. Nos pommes de terre seraient notre meilleure publicité. Je pense que la publicité à la télévision et dans les journaux est très importante. Que les gens mangent plus de pommes de terre fraîches!

Il faudrait promouvoir les pommes de terre dans l'ensemble et non une variété ou une province plus qu'une autre. Il faudrait promouvoir la pomme de terre en coopérative.

- L'industrie de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick est mal connue en dehors de la province. Il y a cinq ans, nous étions les premiers. Maintenant nous ne sommes plus que quatrième ou cinquième. Cette situation résulte d'une promotion déficiente, d'une publicité inefficace et d'une piètre qualité. Il est bon qu'il y ait encore tant de producteurs de pommes de terre de semence. Il faut maintenant promouvoir les pommes de terre de consommation. L'agronome du Québec (payé par le gouvernement) ne résoudra pas nos problèmes. Il faut faire plus. Je ne dis pas cela simplement pour me plaindre, mais pour essayer de trouver une solution à notre problème.

- Personne n'aide vraiment les producteurs et les expéditeurs de pommes de terre.

ANNEXE B

QUESTIONNAIRES

ENQUÊTE-PROVINCIAL AUPRÈS DES EXPÉDITEURS DE POMMES DE TERRE DE CONSOMMATION

La présente enquête vise à recueillir et à fournir les renseignements nécessaires pour dresser un tableau complet de l'industrie néo-brunswickoise de l'expédition des pommes de terre de consommation. Veuillez répondre à toutes les questions pertinentes. Si vous dérirez faire des commentaires sur toute question ou si vous désirez expliquer vos réponses, n'hésitez pas à utiliser l'espace dans les marges et à la fin du questionnaire.

Nous vous remercions de votre collaboration.

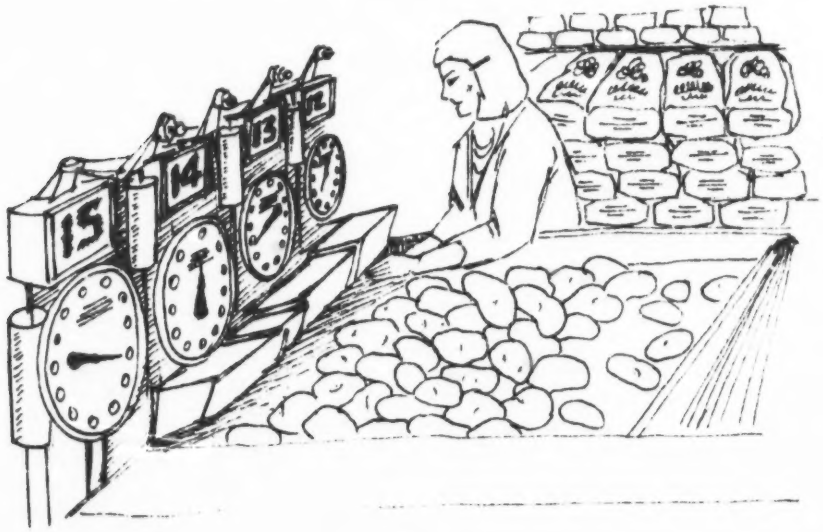

N.B. GROWN
CULTIVÉ AU N.B.

Direction de l'expansion du marché
Ministère de l'Agriculture et de
l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1

SECTION I

La première série de questions a trait au(x) bâtiment(s) et à l'équipement dont vous vous servez pour la réception, le classement, l'empaquetage et l'expédition des pommes de terre de consommation que vous vendez.

1. Cochez (✓) l'élément suivant qui correspond le mieux au bâtiment qui sert à l'empaquetage ou à l'expédition de vos pommes de terre.

   _____ BATIMENT SERVANT UNIQUEMENT A L'EMPAQUETAGE
   _____ BATIMENT(S) SERVANT A L'ENTREPOSAGE ET A L'EMPAQUETAGE
   _____ NE POSSEDE PAS D'INSTALLATION D'EMPAQUETAGE
   _____ AUTRES (PRECISEZ) _____

   SI VOUS AVEZ COCHE LA REPONSE "BATIMENT(S) SERVANT A L'ENTREPOSAGE ET A L'EMPAQUETAGE", PASSEZ A LA QUESTION 5.

   SI VOUS AVEZ COCHE LA REPONSE "NE POSSEDE PAS D'INSTALLATION D'EMPAQUETAGE" OU "AUTRES", PASSEZ A LA SECTION II A LA PAGE 2.

   SI VOUS AVEZ COCHE LA REPONSE "BATIMENT SERVANT UNIQUEMENT A L'EMPAQUETAGE", PASSEZ A LA QUESTION SUIVANTE.

2. En quelle année le bâtiment a-t-il été construit? _____

3. (a) Avez-vous fait construire depuis des annexes à ce bâtiment?

   _____ OUI _____ NON – PASSEZ A LA QUESTION 4

   (b) Si oui, en quelle(s) année(s)?

   _____
   _____
   _____

4. Cochez la réponse correspondant à la grandeur approximative en pieds carrés de l'aire de réception, l'aire de travail et l'aire d'empilage ou d'entreposage de votre installation d'empaquetage de pommes de terre.

	Grandeur approx. en pi^2
_____	AIRE DE RECEPTION
_____	AIRE DE TRAVAIL
_____	AIRE D'EMPILAGE OU D'ENTREPOSAGE

5. Cochez (✓) les réponses correspondant aux pièces d'équipement de votre installation d'empaquetage de pommes de terre et indiquez leur âge approximatif.

Equipement		Installé	Age approx.
CELLULE DE STOCKAGE		_____	_____ ans
CALIBREUSE:	A TABLIER TROUE	_____	_____ ans
	A ROULEAUX	_____	_____ ans
	PHOTOGRAPHIQUE	_____	_____ ans
LAVEUSE		_____	_____ ans
SECHEUSE:	EPONGE	_____	_____ ans
	AIR SOUS PRESSION	_____	_____ ans
BROSSEUSE		_____	_____ ans
EGERMEUSE		_____	_____ ans
TABLE DE CLASSEMENT:	A COURROIE	_____	_____ ans
	A ROULEAU	_____	_____ ans
TABLE POUR BOITE DE TUBERCULES COMPTES		_____	_____ ans
ENSACHEUSE:	WEIGH-O-MATIC	_____	_____ ans
	AG PAK	_____	_____ ans
	TREMIE	_____	_____ ans
CHARIOT ELEVATEUR		_____	_____ ans

SECTION II

La deuxième série de questions a trait au produit que vous empaquetez ou vendez.

6. Quel pourcentage de vos stocks provient des sources suivantes?

%	
_____	VOTRE EXPLOITATION
_____	AUTRES PRODUCTEURS
_____	AUTRES EXPEDITEURS
100%	

7. (a) Quel pourcentage chaque type d'emballage suivant représente-t-il par rapport au total de vos ventes?

%	Type d'emballage
_____	BOITES DE TUBERCULES COMPTES
_____	5 lb SACS DE PAPIER
_____	10 lb "
_____	20 lb "
_____	50 lb "
_____	5 lb SACS DE POLYETHYLENE
_____	10 lb "
_____	EN VRAC
_____	AUTRES (PRECISEZ) _____
_____	_____
_____	_____
100%	

SI VOTRE EXPLOITATION EST AGEE DE DEUX ANS OU MOINS, PASSEZ A LA QUESTION 8. SINON, VEUILLEZ PASSER A LA QUESTION SUIVANTE.

(b) Ces proportions ont-elles beaucoup changé au cours des trois dernières années?

_____ OUI _____ NON → PASSEZ A LA QUESTION 8.

(c) Si oui, quel pourcentage chaque type d'emballage suivant représentait-il par rapport au total de vos ventes il y a 3 ans?

%	Type d'emballage
_____	BOITES DE TUBERCULES COMPTES
_____	5 lb SACS DE PAPIER
_____	10 lb "
_____	20 lb "
_____	50 lb "
_____	5 lb SACS DE POLYETHYLENE
_____	10 lb "
_____	EN VRAC
_____	AUTRES (PRECISEZ) _____
_____	_____
_____	_____
100%	

(d) Veuillez expliquer pourquoi la répartition de vos ventes a changé au cours des 3 dernières années.

_____

_____

_____

_____

8. Quel pourcentage du total de vos expéditions est normalement composé de chacun des éléments suivants?

%	
_____	BLANCHES RONDES
_____	VARIETES DE TUBERCULES ALLONGES
_____	ROUGES
100%	

9. Quel pourcentage du total de vos expéditions est normalement composé des pommes de terre suivantes?

%	
_____	LAVEES
_____	BROSSEES
_____	NI LAVEES NI BROSSEES
100%	

SI VOTRE EXPLOITATION N'A PAS D'INSTALLATION D'EMPAQUETAGE, PASSEZ A LA SECTION III. SI VOUS EMPAQUETEZ VEUILLEZ, CONTINUER.

10. Combien de types d'emballage votre installation d'empaquetage peut-elle produire simultanément?

_____

_____

_____

SECTION III

La troisième série de questions a trait aux renseignements au sujet de vos expéditions de pommes de terre.

11. Quel pourcentage du total de vos expéditions s'effectue normalement dans chacun des mois suivants?

%	
_____	AOUT
_____	SEPTEMBRE
_____	OCTOBRE
_____	NOVEMBRE
_____	DECEMBRE
_____	JANVIER
_____	FEVRIER
_____	MARS
_____	AVRIL
_____	MAI
_____	JUIN
_____	JUILLET
100%	

12. Quel pourcentage de vos expéditions est destiné aux personnes suivantes ou est effectué par leur intermédiaire?

%	
_____	COURTIER
_____	GROSSISTE
_____	DETAILLANT
_____	EMPAQUETEUR DE FINITION
_____	AUTRES EXPEDITEURS
_____	AUTRES (PRECISEZ) _____
_____	_____
100%	

13. (a) Quel pourcentage de vos expéditions représente les marchés suivants?

%	
_____	NOUVEAU-BRUNSWICK
_____	TERRE-NEUVE
_____	QUEBEC
_____	ONTARIO
_____	COTE EST DES ETATS-UNIS
_____	AUTRES (PRECISEZ) _____
_____	_____
100%	

SI VOUS AVEZ EXPLOITE VOTRE INSTALLATION PENDANT 2 ANS OU MOINS, PASSEZ A LA QUESTION 14. CEUX QUI ONT EXPLOITE LEUR EXPLOITATION PENDANT PLUS DE 2 ANS, VEUILLEZ CONTINUER.

(b) La répartition des pourcentages a-t-elle beaucoup varié au cours des trois dernières années?

_____ OUI _____ NON → PASSEZ A LA QUESTION 14.

(c) Dans l'affirmative, quel pourcentage de vos expéditions totales aurait été attribué aux marchés suivants il y a trois ans?

%	
_____	NOUVEAU-BRUNSWICK
_____	TERRE-NEUVE
_____	QUEBEC
_____	ONTARIO
_____	COTE EST DES ETATS-UNIS
_____	AUTRES (PRECISEZ) _____
_____	_____
100%	

(d) Veuillez expliquer pourquoi vous avez changé vos marchés au cours des trois dernières années.

_____

_____

_____

_____

14. LES INSTALLATIONS QUI N'EXPEDIENT RIEN AU QUEBEC NI EN ONTARIO, VEUILLEZ PASSER A LA QUESTION 16. LES AUTRES, VEUILLEZ CONTINUER.

Quel pourcentage de vos expéditions totales au Québec ou en Ontario est palettisé?

%

_____ QUEBEC
_____ ONTARIO

15. Quel pourcentage de vos expéditions totales au Québec ou en Ontario pourriez-vous palettiser si vous pouviez louer des palettes à des tarifs raisonnables?

%

_____ QUEBEC
_____ ONTARIO

16. (a) Seriez-vous en faveur d'un système de location de palettes?

_____ OUI _____ NON

(b) Expliquez.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

17. Quel est le volume approximatif d'expéditions que votre installation a effectué au cours de chacune des trois dernières saisons d'expédition?

Volume
(cent livres)

_____ 1982-83
_____ 1981-82
_____ 1980-81

LES INSTALLATIONS D'EXPEDITION QUI N'ONT PAS D'INSTALLATION D'EMPAQUETAGE, PASSEZ A LA SECTION V. LES AUTRES, VEUILLEZ CONTINUER.

18. Quel est le débit horaire maximum de votre installation d'empaquetage?

_____ cent livres

SECTION IV

La section quatre porte sur les pommes de terre qui sont classées à votre installation d'empaquetage.

19. Quel est le pourcentage moyen de rejets des variétés blanches rondes, des variétés allongées ou des variétés rouges qui ont été classées à votre installation d'empaquetage cette année et l'année dernière? (SI DANS VOTRE CAS, CERTAINES CATEGORIES NE S'APPLIQUENT PAS, VEUILLEZ LAISSER LES ESPACES EN BLANC.)

	BLANCHES RONDES (%)	VARIETES ALLONGEES (%)	ROUGES (%)
1982-83	_____	_____	_____
1981-82	_____	_____	_____

20. **Parmi les pommes de terre qui ont été classées à votre installation d'empaquetage en 1982-1983 et en 1981-1982, quel était le pourcentage de rejets parmi les catégories suivantes?**

1982-83 (%)	1981-82 (%)	
_____	_____	SOUS-CALIBREES
_____	_____	ENDOMMAGEES PAR LES MACHINES
_____	_____	BRULEES PAR LE SOLEIL
_____	_____	ENDOMMAGEES PAR LE GEL
_____	_____	POURRIES
_____	_____	RUGUEUSES
_____	_____	DEFORMEES
_____	_____	AUTRES (PRECISEZ) _____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
100%	100%	

21. **Parmi les rejets de pommes de terre qui ont été classées à votre installation d'empaquetage en 1982-1983 et en 1981-1982, quel était le pourcentage des catégories suivantes?**

1982-83 (%)	1981-82 (%)	
_____	_____	JETEES
_____	_____	ALIMENT DE BETAIL
_____	_____	RETOURNEES AU PRODUCTEUR
_____	_____	AUTRES (PRECISEZ) _____
_____	_____	_____
100%	100%	

SECTION V

La dernière série de questions porte sur les renseignements concernant l'exploitation de votre installation d'empaquetage.

22. **Veuillez indiquer par un crochet (✓) dans l'espace approprié ci-dessous, le(s) type(s) de promotion que vous entreprenez:**

_____ N'ENTREPRENDS AUCUNE PROMOTION
_____ PROPRE PUBLICITE
_____ PUBLICITE PAR COOPERATION
_____ VOYAGES DE SERVICES APRES-VENTE
_____ RABAIS
_____ AUTRES (PRECISEZ) _____
_____ _____

23. **Combien de personnes employez-vous à votre installation d'empaquetage ou d'expédition lorsque vous fonctionnez à pleine capacité?**

_____

24. **En moyenne, pendant combien de jours dans l'année exploitez-vous votre installation d'empaquetage ou d'expédition?**

_____ JOURS

25. **Depuis combien d'années exploitez-vous votre installation d'empaquetage ou d'expédition?**

_____ ANNEES

26. Si vous désirez faire des commentaires sur l'enquête, sur les programmes d'aide que vous estimez nécessaires ou sur les problèmes que doit affronter l'industrie de l'expédition, veuillez les écrire dans l'espace ci-dessous.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE TEMPS ET VOTRE COLLABORATION.

PLIER LE QUESTIONNAIRE ET L'INSERER DANS L'ENVELOPPE-REPONSE AFFRANCHIE ET NOUS L'ENVOYER LE PLUS TOT POSSIBLE.